**Conseil ED de juin 2018**

**1- Approbation du PV du 12 avril 2018**

Adopté : 14 pour, 1 non vote

**2- Journée de l’ED à Mont Saint- Aignan – mercredi 17 octobre**

- 15 propositions de doctorant-e-s ont été reçues

- Programme envisagé :

Matin : Conférence, 2 ateliers, 2-3 communications

Après-midi : 2 ateliers, 2-3 communications, table ronde

- Communication sur trente minutes

- Participation gratuite

- Le programme sera envoyé prochainement aux directeurs/trices. C. Durand a demandé à disposer de la liste des intervenant-e-s, afin d’anticiper un covoiturage pour les doctorant-e-s Caennais. Les doctorant-e-s Caennais souhaitant assister à cette Journée peuvent également se manifester pour avoir accès à ce co-voiturage.

- Le comité de doctorant-e-s organisateur n’est composé que d’étudiant-e-s Rouennais. J-L. Rinaudo lance un appel à participation aux doctorant-e-s Caennais et Havrais.

- La journée aura lieu à Caen en 2019. La date retenue à titre provisoire est celle du jeudi 17 octobre.

**3- Contrats doctoraux Région**

- Validation des candidatures pour la région (projets validés par les directeurs/trices de thèse)

- 3 contrats 100% à Caen – Un cofinancement avec Agence de l’eau (profil de candidat-e recherché en septembre)

- Le conseil valide à l’unanimité un co-encadrement

**4- Contrat établissement :**

- HSRT : 7 financement de contrats doctoraux établissements

- 13 candidat-e-s auditionné-e-s

Les résultats (seront mis en ligne 1 h après le conseil) :

* 1er : DySoLab
* 2e et 3e : ESO-Caen
* 3e ex-aequo : CETAPS
* 5e et 6e : LPCN
* 7e : CETAPS / CesamS

- 2 personnes sont sur liste complémentaire

- J-L. Rinaudo précise que les délibérations se sont déroulées dans une « ambiance sereine ».

- La liste des candidat-e-s retenu-e-s a été soumise au vote. Elle est validée : 12 pour, 2 abstention, 1 non vote

**5- Calendrier 2018**

- 11 octobre : Conseil de l’ED au Havre

- 17 octobre : Journée de l’Ecole Doctorale à Rouen

- 15 au 18 novembre : Réunion de rentrée de l’ED sur les 3 sites

- 15 novembre : Accueil des doctorant-e-s financé-e-s par la Région

- 17 janvier : Elections des représentant-e-s doctorant-e-s sur les sites de Caen et Rouen

- 24 janvier : Conseil de l’ED à Caen

- Février 2019 : Commission contrat doctoral région (pas de date précise)

- 4 avril : Conseil de l’ED à Rouen

- 25-26 juin : Contrat établissement à Caen puis à Rouen

- 27 juin : Conseil de l’ED en visio-conférence

A noter :

- Le dépôt des dossiers se fera plus tôt l’année prochaine. Il est proposé, dans ce cas, de ne plus demander à ce que le master 2 soit obtenu au moment du dépôt du dossier, mais pour l’audition, afin que les étudiant-e-s ne soit pas pénalisé-e-s par une année scolaire plus courte.

- A-M. Le Chevrel demande à ce que soit revue les dates butoirs pour les rapports d’activité annuel et les rapports de comité de suivi.

- Contrat région : J-L. Rinaudo précise que la Région a pour politique la diminution du nombre de contrats 100%, en contrepartie de l’augmentation des contrats 50%. Plus précisément, chaque année on perd un contrat 100% sur l’ensemble de l’ED.

**6- Contribution Vie Etudiante et de Campus**

- Question : pour celles et ceux qui doivent se réinscrire en 4e année en vue de soutenir avant la fin d’année (civile) doivent-ils s’acquitter de cette somme ? Il semblerait que oui ; s’ils ne s’acquittent pas les 90 euros alors ils ne sont pas couverts.

- Les doctorant-e-s sous financement sembleraient exonéré.

- Pour celles et ceux qui soutiennent avant la fin de l’année. S’ils n’ont pas transmis de dossier de soutenance, alors la réinscription est obligatoire. S’il y a réinscription alors, il y aurait, à priori, paiement de la CVEC (date butoir : avant jusqu’au 30 octobre – voir avec le mail de Durand concernant les réinscriptions).

- Cette nouveauté est encore flou et reste à préciser.

**7- Membres extérieurs**

Selon l’arrêté de mai 2016, le conseil de l’ED doit disposer de 5 membres extérieurs. Or, ce n’est pas encore le cas dans notre ED. Des propositions ont été faites mais restent en attente.

**8- Proposition / Remarques : Modification des dossiers de pré-inscription pour les contrats établissement**

* Volonté de réguler la longueur du projet (J-L. Rinaudo fait remarquer que certains dossiers sont remplis avec une taille de police 10, alors que d’autres utilisent une taille 14). Il est proposé qu’au lieu des deux pages demandé jusqu’alors, ce soit un nombre de caractères ou de mots qui soit imposé.
* Il est également envisagé que ce dépôt soit fait en ligne